Questions Fréquemment Posées

Sur l'appel à manifestation d'intérêt – agent contractuel

CHAUFFEURS (H/F) – GROUPE DE FONCTION I

EPSO/CAST/S/8/2014

CONTENU

Conditions d'inscription 2

Ma candidature en ligne 4

Sélections et planification des tests 5

D'autres questions? 6

Conditions d'inscription

En quoi consiste la fonction de chauffeur pour les institutions européennes?

Les fonctions sont reprises dans l'appel à manifestation d'intérêt au chapitre II "Nature des tâches".

Quelles sont les qualifications requises pour participer à la sélection?

Les candidats doivent avoir achevé leur scolarité obligatoire et être en possession au minimum d'un permis de conduire voiture de catégorie B en cours de validité.

Dois-je avoir de l'expérience professionnelle pour postuler à l'appel à manifestation d'intérêt?

Oui, à la date de clôture de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt (25/03/2014 - midi heure de Bruxelles), le candidat devra, pour être admis à cette sélection, justifier une expérience professionnelle minimale de 3 ans en tant que chauffeur ou livreur dans le cadre du transport de personnes et/ou de biens (y inclus colis, courriers, …).

Je ne remplis pas toutes les conditions. Puis-je quand même m'inscrire à la sélection?

Vous devez remplir toutes les conditions et nous vous conseillons fortement de ne pas postuler si vous ne les remplissez pas. Le jury admettra uniquement les candidats répondant à toutes les exigences d'éligibilité.

Combien de langues de l'UE dois-je parler?

Vous avez besoin de 2 langues au moins: votre première langue (ou langue principale) doit être une des 24 langues officielles de l'UE, ainsi qu'une deuxième langue devant être l'anglais, le français ou allemand (cette deuxième langue doit être différente de votre première langue). Vous devez avoir une connaissance approfondie de votre première langue (niveau C1) et une connaissance satisfaisante de votre deuxième langue (niveau B2).

Vous passerez les tests de compétences dans la langue 2.

Pour vous donner une idée du niveau de connaissance requise, consultez le site Web suivant: http://europass.cedefop.europa.eu/europass/home/hornav/Downloads/CEF/LanguageSelfAssessmentGrid.csp?loc=fr_FR.

Je ne suis pas citoyen de l'un des 28 États membres de l'UE. Puis-je postuler ?

Non, vous devez être un citoyen d'un des Etats membres de l'UE pour postuler.

Combien y a-t-il de places sur la liste de réserve?

Voici le nombre de lauréats recherchés par institution. Ces nombres sont basés sur les besoins exprimés par les institutions de l'Union européenne avant la publication de l'appel à manifestation d'intérêt. Les candidats doivent être conscients qu'il se peut que la base de données contienne un nombre de candidats excédant les besoins des institutions.

Volume approximatif de la réserve de candidats retenus demandée par les institutions pour la période triennale 2015-2017:

Institutions	Nombre
Commission	60
Parlement	8
Court des Comptes	3
Court de Justice	12
Conseil	6
Service européen pour l'action extérieure	2
Comité économique et social	2
Total	93

Quelle sera l'échelle de rémunération pour ces postes?

Le salaire mensuel de base est de 1 847,76 € (pour en savoir plus consultez ce lien: http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:338:0001:0006:FR:pdf.

Quel sera mon lieu d'affectation?

Les emplois seront principalement basés à Bruxelles et à Luxembourg en fonction des besoins des services. Un nombre limité de contrats peuvent également être proposés dans des services situés dans toutes les capitales de l'Union européenne et dans certaines délégations de l'Union européenne auprès des institutions internationales (voir liste des délégations ici).

La base de données sera utilisée par la Commission européenne, le Parlement européen, la Cour de Justice, la Cour des Comptes, le Secrétariat général du Conseil, le Service européen pour l'action extérieure et le Comité économique et social.

Quelles sont les étapes de la sélection?

1. Candidature en ligne,
2. Sélection sur titres (pour en savoir plus, lire l'appel à manifestation d'intérêt, chapitre IV, "Etapes de la Sélection"),
3. Tests de compétences,
4. Inscription dans la base de données,
5. Entretien dans l'institution ou le service cherchant à recruter.

Ma candidature en ligne

Comment postuler?

Avant de commencer votre inscription en ligne, vous devez lire très soigneusement les documents suivants: appel à manifestation d'intérêt, et le mode d'emploi de l'inscription (accessibles via ce lien).

Le processus d'inscription prend un certain temps. Ne tardez donc pas à vous inscrire car nous n'acceptons aucune inscription n'ayant pas été validée avant la date-butoir. Veuillez noter qu'il n'est pas possible de dupliquer une précédente candidature.
Pour débuter votre inscription sur cette page, cliquez sur le bouton "postulez maintenant". Avant de vous inscrire en ligne, vérifiez que vous êtes bien déconnecté de votre compte EPSO. Il n'est pas possible de débuter l'inscription depuis votre compte EPSO.

Puis-je modifier ma candidature après l'avoir validée?

Non, vous ne pouvez plus la modifier car votre candidature est immédiatement traitée et ne peut plus être éditée.

Où puis-je postuler ?

Après avoir pris connaissance des documents mis à votre disposition, vous pouvez démarrer votre candidature en ligne sur la page suivante: http://europa.eu/epso/apply/jobs/cast/2014/drivers/index_fr.htm.

Votre candidature doit être validée **au plus tard pour 25/03/2014 à midi (heure de Bruxelles)**.
Le processus d'inscription peut nécessiter un certain temps, aussi, nous vous conseillons vivement de ne pas attendre la dernière minute pour vous inscrire en ligne.

Je ne parviens pas à remplir correctement mon formulaire d'inscription. Que faire?

Consultez notre mode d'emploi de l'inscription en ligne ou notre vidéo. Vous y trouverez différents conseils qui vous aideront à remplir votre formulaire d'inscription.

Dans quelle langue dois-je remplir mon formulaire d'inscription en ligne?

Le formulaire d'inscription doit être rempli en anglais, français ou allemand.

Quand dois-je vous faire parvenir une copie de mes diplômes ou autres documents concernant mon expérience professionnelle ?

Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir ces documents. Néanmoins, si vous êtes invité à un entretien, vous devrez fournir l'ensemble les pièces justificatives demandées. Si l'information que vous avez fournie est erronée, vous serez exclu de la procédure de sélection et votre nom sera retiré de la base de données.

Sélections et planification des tests

Où puis-je trouver plus d'informations au sujet des tests?

Pour en savoir plus sur le contenu des tests, consultez le chapitre VI de l'appel à manifestation d'intérêt "Etapes de la sélection".

Qui sera invité à passer les tests de compétences?

Les candidats seront sélectionnés sur titres, notamment au regard de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle, en fonction des critères énoncés dans l'appel à manifestation d'intérêt au chapitre VI, "Etapes de la sélection" Les candidats dont le profil correspond le mieux aux fonctions à exercer et aux critères de sélection seront invités à présenter les tests de compétences.
Le nombre de candidats invités au test de compétences équivaudra à environ deux fois et demie le nombre de candidats requis par les institutions.

A quel moment et où auront lieu les tests de compétences?

Un planning indicatif est disponible dans l'appel à manifestation d'intérêt. Les tests de compétences auront lieu en septembre/octobre 2014.

Les candidats passeront les tests de compétences au centre de maîtrise automobile de Nivelles (40 km de Bruxelles).
Nous vous tiendrons également informé via notre blog eu-careers.info.

Les frais de voyage liés aux tests de compétences sont-ils remboursés?

Vous pouvez obtenir une participation à vos trais de voyages conformément aux règles de remboursement en vigueur disponibles ici.

Quand saurai-je si mon nom figure dans la base de données?

Les listes des candidats inscrits dans la base de données seront disponibles, en principe, en décembre 2014. Le planning indicatif suivant sera régulièrement mis à jour afin de vous tenir informé: http://europa.eu/epso/doc/epso_planning_fr.pdf.

D'autres questions?

Nous vous invitons à consulter régulièrement les informations concernant cette procédure de sélection et à souscrire à notre système d'alertes "e-mail" sur http://blogs.ec.europa.eu/eu-careers.info/cast/cast-drivers/.